

24/06/2021



L'appel à candidature de la résidence ECPAD pour un(e) auteur(e) de Bande Dessinée en partenariat avec l'ADAGP est prolongé jusqu'au 30 novembre 2021, 18h.

L'[ECPAD](#) [1] (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense) inaugure **une résidence d'artiste annuelle pluridisciplinaire en partenariat avec l'ADAGP** (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) et avec le soutien de la DPMA (Direction des patrimoines, de la Mémoire et des Archives) du ministère des Armées.

À travers cette **résidence de 3 mois dotée d'une bourse**, l'ECPAD et l'ADAGP souhaitent encourager la création d'un(e) auteur(e) en lui permettant de travailler sur un projet personnel libre, nourri par le fonds audiovisuel et photographique du Ministère des Armées, sur un site inédit et chargé d'histoire, le **Fort d'Ivry** (Val de Marne).

Dans le cadre de l'Année BD 20>21, **cette première édition s'adresse aux auteurs de bande dessinée.**

### **Que comprend cette bourse ?**

Une résidence de 3 mois à l'ECPAD au cours du premier semestre 2022 ;

Une bourse de vie de 2 000 € euros bruts par mois ;

Un accompagnement personnalisé dans la consultation des archives audiovisuelles et photographiques et leur mise à disposition ;

Une mise à disposition d'un atelier studio sur le site du Fort d'Ivry (Ivry-sur Seine, Val de Marne)

La possibilité d'une aide à la publication avec le soutien de la DPMA.



## Qui peut déposer une demande ?

Un auteur ou autrice BD, sans limitation d'âge, ayant publié au minimum deux albums à compte d'éditeur.

## Quelles sont les modalités de candidature ?

L'artiste doit envoyer un dossier de candidature complet, dactylographié, enregistré dans un seul document en format pdf, en langue française et obligatoirement par voie électronique à [actions-culturelles@ecpad.fr](mailto:actions-culturelles@ecpad.fr) [2] comprenant les éléments suivants :

- Une biographie de l'auteur présentant ses précédents travaux, expériences de résidences et/ou de création (1 à 3 feuillets).

- Une note d'intention présentant les motivations de l'auteur, en particulier son intérêt pour l'histoire, la photographie, le cinéma, les archives et décrivant les pistes artistiques et les approches méthodologiques envisagées.

- Un portfolio de travaux antérieurs.

- [Le \[3\] formulaire de \[3\] candidature \[3\] \[4\]](#) dûment rempli.

- [Le \[5\] formulaire de contrôle primaire \[5\] \[5\]](#) dûment rempli.

- La copie recto et verso de la carte nationale d'identité.

## Documents à télécharger

[L'appel à candidature et règlement \(PDF\) \[4\]](#)

[Le formulaire de candidature \(PDF\) \[3\]](#)

[Le formulaire de contrôle primaire \(PDF\) \[6\] \[5\]](#) (il est nécessaire d'enregistrer le fichier sur votre ordinateur afin de pouvoir l'ouvrir)

Afin de répondre à l'appel à candidature, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, consulter les archives sur place au fort d'Ivry (conditions d'accès et d'ouverture sur [www.ecpad.fr](http://www.ecpad.fr) [7]).

Tous les dossiers reçus avant la limite de dépôt seront étudiés par un comité de présélection. Cinq dossiers maximum seront présélectionnés et les candidats finalistes seront reçus en entretien de 20 minutes par un jury composé de trois représentants de l'ECPAD, d'un représentant de la DPMA et de deux représentants de l'ADAGP.

## A noter

Les candidats qui auront été présélectionnés devront adresser avant le 15 novembre un synopsis, compris entre 4 000 et 6 000 signes, et un cahier graphique du projet composé au minimum de trois pages ou esquisses.

## Comment adresser votre candidature ?

Le dossier de candidature est à transmettre par voie électronique à [actions-culturelles@ecpad.fr](mailto:actions-culturelles@ecpad.fr). [8]

Des envois de documents par voie postale sont acceptés à condition que le candidat ait au préalable

adressé son dossier complet par courriel.

Toute la correspondance doit comporter cette adresse :

Établissement de communication et de production  
audiovisuelle de la Défense (ECPAD)  
Département de la médiation et des publics  
Pôle de conservation et de valorisation des archives  
2 à 8 route du fort – 94205 Ivry-sur-Seine Cedex

Contact : [actions-culturelles@ecpad.fr](mailto:actions-culturelles@ecpad.fr) [9] / 01.49.60.58.67 – 01.49.60.52.70

## Calendrier de l'appel à candidature

Lancement de l'appel à candidature : 24 juin 2021

Date limite d'envoi des dossiers : **30 novembre 2021 à 18h**

Choix et annonce des candidats finalistes (au maximum cinq) : 17 janvier 2021

Annonce de l'artiste lauréat: fin mars 2022

## Lien utile

[Le dossier de presse \(PDF\)](#) [10]

Suivez-nous !



[11]



[12]



[13]



[14]

[Retour à la liste des articles](#) [15]

---

## Links

[1] <https://www.ecpad.fr/>

[2] <mailto:actions-culturelles@ecpad.fr?subject=Bourse%20ECPAD%20%2F%20ADAGP>

[3] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire-de-candidature-residence-artiste-ecpad\\_adagp\\_2021.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire-de-candidature-residence-artiste-ecpad_adagp_2021.pdf)

[4] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel-a-projet-residence-artiste-ecpad\\_adagp\\_2021.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/appel-a-projet-residence-artiste-ecpad_adagp_2021.pdf)

[5] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire-de-controle-primaire-residence-artiste-ecpad\\_adagp-2021.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/formulaire-de-controle-primaire-residence-artiste-ecpad_adagp-2021.pdf)

[6] [https://mcusercontent.com/2b0be563f0222d226605dc7fc/files/065b0e77-5187-a429-4d65-842f28a919f3/CPR\\_V2021.01.pdf](https://mcusercontent.com/2b0be563f0222d226605dc7fc/files/065b0e77-5187-a429-4d65-842f28a919f3/CPR_V2021.01.pdf)

[7] <http://www.ecpad.fr>

- [8] <mailto:actionsculturelles@ecpad.fr> ?subject=Candidature%20bourse%20de%20r%C3%A9sidence%20ECPAD%20%2F%20ADAGP
- [9] <mailto:actions-culturelles@ecpad.fr>
- [10] [https://www.adagp.fr/sites/default/files/dossier\\_de\\_presse\\_residence\\_artiste.pdf](https://www.adagp.fr/sites/default/files/dossier_de_presse_residence_artiste.pdf)
- [11] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>
- [12] [https://www.instagram.com/adagp\\_/?hl=fr](https://www.instagram.com/adagp_/?hl=fr)
- [13] [https://twitter.com/Adagp\\_](https://twitter.com/Adagp_)
- [14] [https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfm0c-DgQ?view\\_as=subscriber](https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfm0c-DgQ?view_as=subscriber)
- [15] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>